

C. 57 - 1

— 6 —

1^{re} COMMISSION d'Initiative parlementaire.

(Nommée le 19 janvier 1903.)

MM.

- | | |
|------------------------|--|
| 1 ^{er} BUREAU | { GOURJU.
THOREL. |
| 2 ^e BUREAU | { GILLOT.
Comte DE GOULAINÉ. |
| 3 ^e BUREAU | { PAUL BÉZINE.
OUVRIER. |
| 4 ^e BUREAU | { ANDRIEUX.
ÉDOUARD VILAR. |
| 5 ^e BUREAU | { VIDAL DE SAINT-URBAIN.
FORTIER. |
| 6 ^e BUREAU | { GOMOT.
CHARLES FOREST. — <i>Président</i> |
| 7 ^e BUREAU | { Amiral DE CUVERVILLE.
CORDELET. |
| 8 ^e BUREAU | { DELOBEAU.
COLLINOT. |
| 9 ^e BUREAU | { LUNTILHAC. — <i>Secrétaire</i>
ALEXANDRE LEFÈVRE. |



Le journaux

1

La séance est ouverte à 2h 30'.

Projet relatif à l'hygiène de Paris : logements insalubres.

4^a.

M. Alexandre Lefèvre explique le projet.

M. Cordellet explique la difficulté des attributions des
fonds qui sont y affectés ; désireux de l'avis du Ministère ;
rappelle les comptes d'opinion ministérielle antérieurs.

Le Président appuie la question de la prise
en considération comme préalable.

M. Alexandre Lefèvre est nommé rapporteur
pour venir à la prise en considération.

Le Président

Jour

Le Secrétaire

O. P. J.

— 3 février 1903 —

La séance est ouverte à 1h 1/2.

Trois propositions de loi sont soumises à la commission

- 1^{re} une de M^r Legrand tendant à apporter des
modifications à la loi du 18 juillet 1898 sur les
warrants agricoles ;
- 2^{de} une de M^r Strauss tendant à la réorganisation de
la prise au mont-de-Piété.
- 3^{de} une de M^r Drouhet, tendant à la nomination
d'une commission annuelle chargée de l'examen
des lois intéressant les colonies ;

M^r Fortier est chargé de faire le
rapport sur la proposition Legrand.

M^r Lefebvre est désigné pour faire le
rapport sur la proposition de M^r Strauss.

M^r Gourju est chargé du rapport sur la proposition Drouhet.

Le Président

Jour

Le Secrétaire

O. P. J.